

<https://www.pressegauche.org/Laissez-mon-mari-rester-dit-l-epouse-aux-ministres-a-quelques-jours-de-la>



**"Laissez mon mari rester !" dit
l'épouse aux ministres, à
quelques jours de la décision
et quelques heures de la
déportation**

Date de mise en ligne : dimanche 9 juin 2019



- Communiqués - Événements -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Quoi : Point de presse et rassemblement

Quand : Dimanche, 9 juin 2019, à 11h00

Où : Aéroport international de Montréal, Zone des départs

Adama Kourouma est détenu et fait face à la déportation ce dimanche, 9 juin, en début d'après-midi. Dans une tentative de dernière minute d'arrêter la déportation, sa femme Sarah s'adressera aux médias de l'aéroport.

Le couple est en attente d'une réponse du gouvernement fédéral concernant leur demande de parrainage familial. Jeudi dernier, le gouvernement du Québec a octroyé un Certificat de sélection du Québec à Adama. Normalement, il s'agit de la dernière étape avant que la demande de parrainage fédérale soit acceptée. L'acceptation du parrainage arrêterait automatiquement la déportation. Cependant, le bureau d'immigration de Montréal, contacté vendredi dernier par le député fédéral d'Adama, a refusé de prendre une décision rapide sur son dossier. Au même moment, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a refusé de suspendre la déportation jusqu'à ce que l'agent d'immigration prenne une décision sur le dossier.

Si Adama est déporté, sa demande de parrainage sera automatiquement refusée. Le couple pourrait n'être jamais réuni. Originaire de Guinée, Adama est initialement arrivé au Canada en 2016 en tant que demandeur d'asile. Sa demande d'asile a été refusée et les procédures de déportation ont été entamées suite à ce refus. La Guinée a un des indicateurs de développement humain les plus bas à travers le monde et vit présentement une importante crise politique opposant le président à la constitution.

Ralph Goodale, le ministre de la Sécurité publique du Canada, et Ahmed Hussen, le ministre de l'Immigration, ont tous deux le pouvoir de suspendre la déportation jusqu'à ce que la décision sur le dossier d'Adama soit rendue.

Source :

Guinéens unis pour le statut